



FINANCES PUBLIQUES

COMMUNE : 072 MAZAN  
 ARRONDISSEMENT : 84 CARPENTRAS  
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE MONTEUX

Envoyé en préfecture le 05/05/2026  
 Reçu en préfecture le 05/05/2026  
 Publié le  
 ID : 084-218400729-20260429-DEL2026\_04\_14-DE

FDL

2026

## ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

## I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025 1	Taux de référence 2026 2	Taux plafonds 2026 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2026 4	Produits référence 2026 (col. 4 x col. 2) 5	Taux votés 2026 6	Produits attendus 2026 (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	8 856 363	37,81	99,48	8 993 000	3 400 253	37,81	3 400 253,00
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	395 813	55,65	138,02	398 300	221 654	55,65	221 654,00
Taxe d'habitation (TH)	1 339 863	14,11	50,87	1 268 000	178 915	14,11	178 915,00
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		3 800 822,00
Total					<b>3 800 822</b>		
Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) – article 1407 ter (CGI)	Bases d'imposition effectives 2025	Taux de référence de TH 2026	Taux de MTHRS applicable en 2026	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2026	Produit attendu (col. 4 x col. 3 x taux TH voté 2026)	
	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée.

Total des produits attendus

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)		Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.
	8	9		
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	Produit total souhaité			Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2026, cochez la case : <input type="checkbox"/>
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)				
Taxe d'habitation (TH)	3 800 822	=		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)			

## II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
	0			105 438	0	0	344 988	450 426

## III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026
3 800 822,00		450 426		4 251 248,00

À AVIGNON

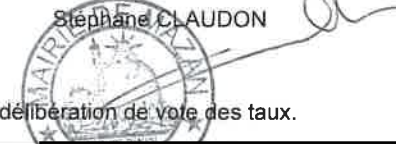
Le 05 MARS 2026

Pour la Direction des Finances publiques,  
 MICHEL LAFFITTE

Le 20/04/2026

Pour la Commune,

Stéphane CLAUDON



Feuillet à compléter et à retourner systématiquement au seul service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des taux.

Mis en ligne : Le 07/05/2026



FINANCES PUBLIQUES

COMMUNE : 072 MAZAN  
 ARRONDISSEMENT : 84 CARPENTRAS  
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE MONTEUX

Envoyé en préfecture le 05/05/2026  
 Reçu en préfecture le 05/05/2026  
 Publié le  
 ID : 084-218400729-20260429-DEL2026\_04\_14-DE



## ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

## IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

## 1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

## Taxe foncière sur le bâti :

a. Personnes de condition modeste	3 813
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0
c. Locaux industriels	52 830
d. Logements sociaux et longue durée	2 874

## Taxe foncière sur le non bâti :

45 921

## Taxe d'habitation :

a. Dotation pour perte de THLV	
b. Dotation pour recentrage THRS	
c. Mayotte	>>>

## Cotisation foncière des entreprises :

a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire	>>>
b. Base minimum	
c. Locaux industriels	
d. Autres allocations	

## 2. BASES EXONÉRÉES

## Taxe foncière sur le bâti :

a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	554 480

## Taxe foncière sur le non bâti :

a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi (terres agricoles)	165 781
c. Par la loi (autres)	148

## Cotisation foncière des entreprises :

a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	

## 3. BASES DE TAXE D'HABITATION

a. Résidences secondaires et assimilées	1 268 000
b. Logements vacants soumis à la THLV	>>>
c. Correction des bases THRS	-81 275
d. Correction des bases THLV	>>>
e. Correction des bases MTHRS	>>>

## 4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES

a. Éoliennes et hydroliennes	
b. Centrales électriques	
c. Centrales photovoltaïques	
d. Centrales hydrauliques	
e. Centrales géothermiques	
f. Transformateurs électriques	
g. Stations radioélectriques	
h. Installations gazières et autres	
i. Taxe sur les pylônes	

## 5. RÉFORMES FISCALES

a. TVA compensant la TH	>>>
b. TVA compensant la CVAE	0
c. Coefficient correcteur	1,099543
d. Taux FB commune 2020	22,68
e. Taux FB département 2020	15,13

## 6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

## 6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2025 au niveau :		Taux plafonds de 2026 14	Taux des EPCI de 2025 15	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2026 (col. 14 - col. 15) 16
	national 12	départemental 13			
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	39,79	38,65	99,48	>>>	99,48
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	51,19	56,30	140,75	2,73	138,02
Taxe d'habitation (TH)	23,67	21,43	59,18	8,31	50,87
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

## 6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

## Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2025 au niveau :

a. National	>>>
b. Communal	>>>

## Taux maximum :

a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>
b. Taux maximum de la majoration spéciale	>>>

## 6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2026 au titre de laquelle...

a. ...la diminution sans lien a été appliquée	>>>
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>

## 6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

a. Taux moyen départemental	12,37
b. Taux maximum de la majo	>>>

Taux de CFE perçue en 2025 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique

35,49